

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 9 novembre 2020 à 20 h au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents : messieurs Sylvain Harvey, Normand Lamarche, Serge Grégoire et Jean Sébastien Vaillancourt, conseillers, ainsi que mesdames Luce Lépine et Catherine Hamé-Mulcair, conseillères, formant quorum sous la présidence de madame Monique Monette Laroche, mairesse.

Est également présent monsieur Jean-Philippe Gadbois, directeur général.

À 20h, la mairesse déclare la séance ouverte.

Absent : aucun

No 7138-11-20
Adoption de l'ordre
du jour

Il est proposé par madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère, appuyée par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'ordre du jour en y ajoutant le point 5.12.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suivi des questions posées à la dernière assemblée
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 26 octobre 2020

5. Finances, Administration et Greffe

- 5.1.1 Comptes payés et à payer
- 5.1.2 Dépôt des états comparatifs et états financiers
- 5.2 Autorisation de dépenses
- 5.3 Compte rendu du comité d'administration
- 5.4 Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière
- 5.5 Nomination d'un maire suppléant
- 5.6 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 5.7 Contribution gouvernementale - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023
- 5.8 Acquisition d'un nouveau serveur informatique
- 5.9 Octroi de mandat – Service d'avocats

Séance ordinaire du 9 novembre 2020

- 5.10 Octroi de mandat – Service de notaire concernant la vente du 156 chemin Godefroy adjugé à la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs lors de la vente pour taxes tenue le 25 septembre 2019
- 5.11 Octroi de contrat – Services professionnels d'un vérificateur externe pour un mandat d'audit des états financiers se terminant les 31 décembre 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024
- 5.12 Acquisition d'un tracteur multifonction pour les besoins municipaux

6. Travaux publics et voirie

- 6.1 Compte rendu du comité des travaux publics et voirie
- 6.2 Mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2021
- 6.3 Octroi de contrat – Gainage du ponceau à l'intersection du chemin Sainte-Anne-des-Lacs et du chemin des Orioles.

7. Loisirs, Culture et Vie communautaire

- 7.1 Compte rendu du comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 7.2 Mandat aux professeurs – Programmation Hiver 2020-2021

8. Urbanisme

- 8.1 Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme

9. Sécurité publique et Incendie

- 9.1 Compte rendu du comité de la sécurité publique et incendie

10. Environnement

- 10.1 Compte rendu du comité consultatif d'environnement
- 10.2 Dépôt de la Politique environnementale

- 11. Divers
- 12. Correspondance
- 13. Période de questions
- 14. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Séance ordinaire du 9 novembre 2020

Suivi des questions posées à la dernière assemblée

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

No 7139-11-20
Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 26 octobre 2020

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 26 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

No 7140-11-20
Comptes payés et à payer

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Sylvain Harvey, conseiller et résolu à l'unanimité majorité des conseillers présents :

D'accepter la liste des comptes payés au 31 octobre 2020 pour un montant de 421 725,58 \$ - chèques numéros 18390-18392, 18394-18396, 18468-18470, 18472, 18475 et prélèvements bancaires numéros 1757-1764, 1772-1786, 1788-1796.

D'accepter la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2020 au montant de 562 032,11 \$ - chèques numéros 18481-18543 et prélèvements bancaires numéros 1765-1771, 1787.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Dépôt des états comparatifs et états financiers

Les états comparatifs et états financiers au 31 octobre 2020 sont déposés au conseil.

No 7141-11-20
Autorisation de dépenses

ATTENDU QUE certaines factures totalisent des sommes excédant 2 500 \$ chacune.

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser les dépenses suivantes :

Séance ordinaire du 9 novembre 2020

DEC Enviro	46 570,00 \$
Équipe Laurence	2 550,00 \$
Les Excavation G. Paquin Inc.	3 835,00 \$
Groupe ABS Inc.	3 567,30 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	8 726,30 \$
Pavages Experts Plus	36 859,45 \$
Rival Solutions Inc.	4 540,00 \$
Sable Marco	3 271,15 \$
Sable Marco	3 362,11 \$
Sable Marco	3 468,67 \$
Sable Marco	3 419,29 \$
Sable Marco	3 372,51 \$
Sable Marco	3 323,13 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Compte rendu du comité d'administration

Un compte rendu du comité d'administration est fait.

Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière

Le rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2021-2022-2023 de la Municipalité a été déposé le 14 septembre 2020.

No 7142-11-20
Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que Catherine Hamé-Mulcair, conseillère, agisse comme mairesse suppléante pour la période de novembre 2020 à novembre 2021 inclusivement.

Que la mairesse suppléante soit autorisée à signer tous les chèques et tous autres documents financiers au Centre financier aux entreprises de la Caisse Desjardins de Saint-Jérôme, deux signatures étant requises.

Séance ordinaire du 9 novembre 2020

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de madame la mairesse Monique Monette Laroche, la mairesse suppléante soit autorisée à la remplacer pour la signature des chèques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Les déclarations des intérêts pécuniaires de monsieur Normand Lamarche, conseiller et de madame Luce Lépine, conseillère sont déposées au Conseil.

No 7143-11-20
Contribution gouvernementale - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Sylvain Harvey, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle, à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadres du programme de la TECQ 2019-2023 ;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des MAMH de la programmation de travaux n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Séance ordinaire du 9 novembre 2020

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

Que la municipalité s'engage à informer le MAMH de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

No 7144-11-20
Acquisition d'un
nouveau serveur
informatique

ATTENDU QUE le serveur de la Municipalité a atteint sa durée de vie utile et qu'il est nécessaire de procéder à son remplacement ;

En conséquence de l'attendu qui fait partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De faire l'acquisition d'un nouveau serveur informatique au coût de 26 297,80 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

No 7145-11-20
Octroi de mandat
– Service
d'avocats

ATTENDU QUE l'appel d'offres pour la Fourniture de services pour le déneigement et le déglacage des chemins publics et des certains chemins privés ouverts au public, secteur A et du chemin Sainte-Anne-des-Lacs (portion appartenant au ministère des Transports du Québec) nécessite du support juridique ;

En conséquence de l'attendu qui fait partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer un mandat à la firme d'avocats DHC Avocats aux fins de se faire représenter en cas de litige.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Séance ordinaire du 9 novembre 2020

No 7146-11-20
Octroi de mandat
– Service de
notaire concernant
la vente du 156
chemin Godefroy
adjudgée à la
Municipalité de
Sainte-Anne-des-
Lacs lors de la
vente pour taxes
tenue le 25
septembre 2019

ATTENDU QUE suite à la vente pour non-paiement de taxes ayant eu lieu le 25 septembre 2019, la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs s'est portée adjudicataire du 156 chemin Godefroy, sis sur le lot 1 919 304 ;

ATTENDU QUE le propriétaire du lot adjudgé avait un (1) an pour se prévaloir de sa faculté de rachat selon l'article 1057 du Code municipal.

ATTENDU QUE ce délai d'un (1) an prévu est maintenant expiré sans que ce propriétaire ne se soit prévalu de sa faculté de rachat ;

ATTENDU QU'une fois ce délai expiré, le directeur général peut dresser, signer et faire inscrire l'acte de vente en faveur de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs ;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Sylvain Harvey, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De mandater M^e Carole Forget, notaire, à la préparation de tous les documents nécessaires à l'acquisition dudit lot.

Que tous les frais reliés à cet acte de vente seront assumés par la Municipalité ;

D'autoriser la mairesse ainsi que le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat ainsi que tous documents s'y rapportant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

No 7147-11-20
Octroi de contrat –
Services
professionnels
d'un vérificateur
externe pour un
mandat d'audit des
états financiers se
terminant les 31 du
mois de décembre
2020, 2021, 2022,
2023 et 2024

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé pour des services professionnels d'un vérificateur externe pour un mandat d'audit des états financiers se terminant les 31 décembre 2020, 2021, 2022, 2023, et 2024

ATTENDU QUE les firmes suivantes ont déposé leur soumission :

SOUSSIONNAIRES	POINTAGE INTÉRIMAIRE	PRIX ANNUEL AVANT TAXES	POINTAGE FINAL
Amyot Gélinas	85	15 300 \$	88
Labranche Therrien Daoust Lefrançois Inc.	74	24 800 \$	55

Séance ordinaire du 9 novembre 2020

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer le contrat pour des services professionnels d'un vérificateur externe pour un mandat d'audit des états financiers se terminant les 31 du mois de décembre 2020, 2021, 2022, 2023, et 2024 à la firme comptable Amyot Gélinas au coût de 76 500 \$, taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 20 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

No 7148-11-20
Acquisition d'un tracteur multifonctions pour les besoins municipaux

ATTENDU QUE la Municipalité octroi du travail à l'heure, en gré à gré à différents entrepreneurs et souhaite dorénavant réaliser ce travail en régie;

ATTENDU QUE l'acquisition d'un tracteur multifonction figure au Programme triennal des immobilisations 2020-2022;

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions suivantes ont été déposées ;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution ;

SOUSSIONNAIRES	PRIX AVANT TAXES
Centre Kubota des Laurentides	82 500 \$
Les Entreprises A. Laporte et Fils Inc.	83 200 \$

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère et résolu à la majorité des conseillers présents :

D'acquérir un tracteur modèle L6060HSTCC 2020 de marque Kubota pour le déneigement des stationnements municipaux du noyau villageois au coût de 82 500 \$ taxes en sus, du Centre Kubota des Laurentides.

Que les fonds soient pris à même le fond de roulement.

Le vote est demandé : 4 pour, 3 contre

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Séance ordinaire du 9 novembre 2020

Compte rendu du comité des travaux publics et voirie

Un compte rendu du comité des travaux publics et voirie est fait.

No 7149-11-20
Mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
– Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2021

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2021;

ATTENDU QUE l'article 14.7.1 du *Code municipal* :

- permet à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précise que le présent processus contractuel est assujéti au *Règlement sur la gestion contractuelle pour les ententes de regroupement* de l'UMQ, adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer *le chlorure en solution liquide* dans les quantités nécessaires pour ses activités ;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (*le chlorure en solution liquide*) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2021 ;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée ;

Que la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres ;

Séance ordinaire du 9 novembre 2020

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé ;

Que la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres ;

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

No 7150-11-20
Octroi de contrat -
Gainage du
ponceau à
l'intersection du
chemin Sainte-
Anne-des-Lacs et
du chemin des
Orioles

ATTENDU QU'une intervention d'urgence a dû être effectuée sur le ponceau de l'exutoire du lac Ouimet suite à l'affaissement de la chaussée ;

ATTENDU QUE, suite à une visite d'un ingénieur du ministère de l'Environnement contre les changements climatiques du Québec, section sécurité des barrages, une recommandation a été faite de gagner le ponceau ;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer le contrat pour le gainage du ponceau à l'intersection du chemin Sainte-Anne-des-Lacs et du chemin des Orioles à l'entreprise Services Infraspec au coût de 20 344,00 \$ taxes en sus, le tout conformément à sa soumission du 21 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Compte rendu du
comité des loisirs,
de la culture et de
la vie
communautaire

Un compte rendu du comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire est fait.

Séance ordinaire du 9 novembre 2020

No 7151-11-20
Mandat aux
professeurs –
Programmation
Hiver 2020-2021

ATTENDU la volonté de la Municipalité d'offrir des activités de loisirs ;

ATTENDU QUE dans le contexte actuel une offre de cours en visio-conférence sera mise en place;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution ;

Il est proposé par madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère, appuyée par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De mandater les personnes et écoles suivantes afin d'offrir des cours à la population durant la saison d'hiver 2020-2021 :

COURS	PROFESSEUR / ÉCOLE
Yoga / Yoga et méditation pour enfants	Camille Proulx
Aquarelle intermédiaire et avancé	Renée Dion
Comment utiliser son Ipad / Ipad intermédiaire	Pierre Thibodeau
Méditation / Stretching et tonus	Suzanne Mongrain
Karaté	Francis Blondin
Yoga sur chaise / Souplesse force et mobilité	Mélanie Bourget

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme

Sans objet

Compte rendu du comité de la sécurité publique et incendie

Sans objet

Compte rendu du comité consultatif d'environnement

Un compte rendu du comité consultatif d'environnement est fait.

Dépôt de la Politique environnementale

La Politique environnementale est déposée au Conseil.

Divers

Séance ordinaire du 9 novembre 2020

Correspondance La correspondance est déposée au conseil.

Période de questions Le public pose ses questions au conseil municipal.

Début : 20 h 06
Fin : 22 h 21

No 7152-11-20
Levée de la séance Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore à 22 h 22 la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Monique Monette Laroche
Mairesse

Jean-Philippe Gadbois
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Monique Monette Laroche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.